

## Critères d'obtention des diplômes au Programme d'éducation intermédiaire (PÉI) du Programme d'éducation internationale

### DÉS (MELS)

- Au moins 54 unités de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaire (au moins 20 unités en 5<sup>e</sup>) ;
- 6 unités de français de la 5<sup>e</sup> secondaire ;
- 4 unités d'anglais, langue seconde de la 5<sup>e</sup> secondaire ;
- 4 unités de mathématiques de la 4<sup>e</sup> secondaire ;
- 4 unités de science et technologie de la 4<sup>e</sup> secondaire ;
- 4 unités d'histoire et d'éducation à la citoyenneté de la 4<sup>e</sup> secondaire ;
- 2 unités d'arts de la 4<sup>e</sup> secondaire ;
- 2 unités d'éthique et de culture religieuse de la 5<sup>e</sup> secondaire ou 2 unités d'éducation physique de la 5<sup>e</sup> secondaire.



### Certificat du PÉI (IB)

- Avoir obtenu au minimum la note finale de 3 dans chacune des matières du PÉI, la note minimum de 3 pour le projet personnel et un total minimum de 28 ;
- Avoir participé au programme pendant au moins les deux dernières années ;
- Avoir satisfait aux exigences de Service et Action (bénévolat), conformément à la demande de l'établissement (80 heures au total).



### DÉSI (Sébiq)

- Obtenir un DÉS (Diplôme d'études secondaires du MEESR) ;
- Être admissible au certificat décerné par l'IB au terme du PÉI ;
- Réaliser un projet personnel (5<sup>e</sup> secondaire) en conformité avec les exigences particulières définies par la Sébiq ;
- Réussir les cours suivants :
  1. Langue maternelle (5<sup>e</sup> secondaire et contenus d'enrichissement demandés par la Sébiq)
  2. Langue seconde (5<sup>e</sup> secondaire et contenus d'enrichissement demandés par la Sébiq)
  3. Langue tierce (minimum de 150 heures) Maîtriser les compétences correspondant à la fin de la 2<sup>e</sup> année du programme ministériel d'espagnol de 3 ans.
  4. Sciences humaines : le cours *Monde contemporain* de 5<sup>e</sup> secondaire.
  5. Mathématiques : un cours de 5<sup>e</sup> secondaire. (CST ou SN)
  6. Sciences expérimentales : un cours de sciences de 5<sup>e</sup> secondaire (chimie ou sciences générales)
- Avoir complété au minimum les deux dernières années du cours secondaire dans un établissement reconnu par la Sébiq qui donne le PÉI.